RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



> Ils sont toujours là, nos vieux adversaires. Nous les connaissons bien. Ils s'appellent l'arbitraire qui menace les libertés, l'intolérance qui détruit la fraternité, le racisme qui nie l'égalité, l'individualisme qui tue le citoyen [...]
>
> Henri Leclerc

SOMMAIRE

Édito 03

Sommaire 02

01- La MAPEmonde, c'est quoi ? 04

02- L'accès au droit des personnes étrangères 05

03- Lien social et interculturalité 13

04- Vie associative collective et en mouvement 18

05- Gouvernance et perspectives 20

Conclusion: Quelle pérennité pour la MAPEmonde ? 22

Contacts et partenaires 23

ÉDITO

ENTRE CONTINUITÉ ET NOUVEAUX ÉLANS

Une nouvelle année s'achève pour notre belle association, la troisième depuis sa création, une année encore riche de rencontres, de projets, de défis, parfois de déceptions et de craintes, mais grâce à toutes les personnes qui la font vivre, d'espoir et de détermination. Malgré le contexte politique local, national voire international, plutôt hostile et anxiogène, nous sommes toujours là, œuvrant quotidiennement à la défense des droits des personnes étrangères et à la valorisation des richesses de l'interculturalité.

Cette année 2025 a été marquée par des nouveautés, comme l'organisation du festival "La Bouffée d'Air" et "l'Autre semaine de l'Intégration", par des changements dans l'équipe du Conseil d'Administration, dans le duo salarié.e.s et dans les modalités d'accueil des personnes accompagnées, mais aussi par la poursuite et le soutien de l'existant tels que les cours de Français Langue Étrangère, les activités favorisant le lien social et les actions de plaidoyer.

Un savant mélange de nouveauté et de continuité à l'image d'une association qui vit et qui s'adapte aux besoins et au contexte dans lesquels elle évolue.



01 LA MAPEMONDE C'EST QUOI?

C'est un espace d'accueil et d'accompagnement des personnes étrangères et d'origine étrangère résidant dans le nord du département des Hautes-Alpes, porté par des bénévoles et des professionnel.le.s. Bien ancré.e.s sur notre territoire depuis plus 20 ans, nous aimons travailler collectivement et en réseau pour défendre et accompagner l'accès et le maintien des droits, créer du lien, favoriser les dynamiques locales ou organiser des événements interculturels.

POUR QUI ?

Les personnes étrangères et d'origine étrangère confrontées à des difficultés ou à des questionnements d'ordre administratif, juridique ou social, ayant la volonté de s'inscrire dans leur territoire, de partager leur culture, d'en rencontrer d'autres. Dans le nord du département, nous accueillons des personnes d'une cinquantaine de nationalités, de tous les âges, et de tous les continents. Nos actions s'adressent aussi à toute personne en contact avec ce public, sollicitant notre expertise.

COMMENT ?

Par des entretiens individuels et des temps collectifs, mais aussi en travaillant avec la société civile, en créant des espaces d'information et de sensibilisation plus larges, en favorisant la participation à la vie locale, en facilitant l'émergence de projets, etc. Identifié comme lieu de ressources, nous aimons partager nos connaissances, notre expérience et favoriser des dynamiques locales.

POUR QUOI ?

A la MAPEmonde, nous accueillons, nous écoutons, nous informons, nous conseillons, si besoin on oriente. Surtout dans le domaine administratif, juridique et social. Nous faisons le lien entre les personnes étrangères et les services publics, les administrations, pour faciliter l'accès aux droits, faciliter les liens, la compréhension, malgré les différences de langues, de vocabulaire, de références culturelles, de postures, de connaissance de la France... Et parce que le droit des étrangers se complexifie et se durcit, que les démarches se dématérialisent, que les administrations sont de moins en moins accessibles et que les services du droit commun n'ont pas ou plus les compétences, ni parfois la volonté de proposer ce type d'accompagnement.

02 L'ACCÈS AU DROIT DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET SOCIAL

Ce champ d'action reste à ce jour l'activité majeure de la MAPEmonde. A l'image du reste de l'association, cette année a été marquée par quelques changements, des expérimentations et la poursuite d'un objectif commun : **la défense, l'accès et le maintien des droits**. Bien que n'étant plus du tout financé par l'Etat sur l'ensemble du département, l'accès au droit demeure incontestablement la condition sine qua non d'accès au parcours d' intégration si cher à nos décideurs.

L'ÉVOLUTION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les chiffres de 2025 (243) révèlent que nous avons accompagné un peu moins de personnes qu'en 2024 (283). Pourtant, le nombre de rendez-vous reste le même. Ceci s'explique par le fait que pour une seule demande, il faut de plus en plus de temps et donc plusieurs rendez-vous. La dématérialisation, les demandes de compléments demandés à outrance par les services préfectoraux et les clôtures abusives des dossiers, rendent le travail fastidieux. Il faut parfois recommencer plusieurs fois la même démarche pour que la demande soit enfin enregistrée et que le droit soit respecté.

NOS CHIFFRES

243 Personnes accompagnées

1059 Rendez-vous

55 Nationalités

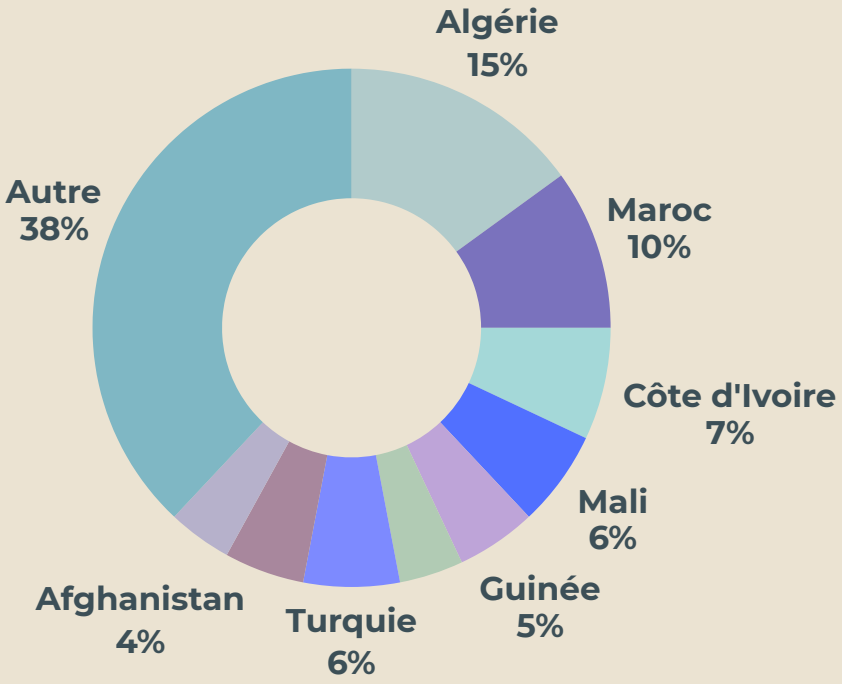
LE DURCISSEMENT DU CADRE LÉGAL ET ADMINISTRATIF

Les lois et réglementations en matière de droit des étrangers, qui sont d'ailleurs réformées presque tous les ans, excluent de plus en plus de personnes étrangères de toute solution. D'autres, installées en France depuis des décennies, nous sollicitent pour la première fois car elles sont confrontées à l'impossibilité de faire des démarches pour lesquelles elles étaient pourtant jusqu'à présent totalement autonomes. L'accès aux droits est de plus en plus un parcours complexe et semé d'embûches, pour toutes et tous, même pour les personnes étrangères installées en France depuis très longtemps, même pour celles que l'on pensait protégées (bénéficiaires de la protection internationale, parents d'enfant français, membres de famille d'un.e européen.e, personnes arrivées en France très jeunes...).

ORIGINE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

La diversité des nationalités témoigne de la richesse culturelle en présence sur notre territoire. Peu d'évolution sur l'origine des personnes que nous accompagnons. Ces chiffres confirment la tendance générale des années passées constatée localement mais aussi au niveau national.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES



Néanmoins, nous notons depuis quelques mois, et ce n'est donc pas encore visible dans nos statistiques, une forte augmentation des sollicitations de la part de ressortissant.e.s ukrainien.ne.s, conséquences de la fin du dispositif "Ukraine" dans notre département comme ailleurs. Autre tendance qui n'apparaît pas forcément quantitativement mais assez significative pour être relevée, le nombre croissant des membres de famille de citoyen.ne.s européen.ne.s. Notre situation géographique proche de la frontière italienne, l'importance de l'activité touristique, et - il faut le mentionner car cela nous a souvent été rapporté - la qualité de vie de notre territoire amènent une forte présence de ressortissant.e.s de l'Union Européenne, en particulier dans le Briançonnais. Pourtant, malgré les dispositions légales qui leur sont théoriquement plus favorables, ces ressortissant.e.s européen.ne.s subissent également la complexification du droit des étrangers et sollicitent notre association pour les accompagner dans leurs démarches.

104
Femmes

139
Hommes

CHIFFRES

A prendre avec précaution car ce sont la plupart du temps les femmes qui viennent faire les démarches pour les enfants mineurs voire pour l'ensemble de la famille.
Nous accompagnons des familles, des couples et des personnes seules, de tous âges. Nous faisons des demandes pour des enfants (documents de voyage, regroupement familial), pour des adultes et de plus en plus pour des retraité.e.s dont le droit au séjour est parfois difficile à conserver.

RÉPARTITION TERRITORIALE

Le cœur de l'activité reste à Briançon notamment parce que nos bureaux s'y trouvent et que notre présence à L'Argentière-la-Bessée et à Embrun se limite à quatre demi-journées par mois dans les locaux de France Services. Néanmoins, la MAPEmonde reçoit toujours de nombreuses sollicitations de Gap (où aucun dispositif similaire n'existe), mais aussi plus globalement de la région PACA voire d'autres régions.

158 Personnes vivant à **BRIANÇON**

34 Personnes vivant à **L'ARGENTIÈRE -LA-BESSÉE**

24 Personnes vivant à **EMBRUN**

27 Personnes vivant dans **D'AUTRES VILLES**

UN MANQUE DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Le manque de dispositifs accessibles est évident face à la complexification du droit et les irrégularités préfectorales qui se multiplient. Nous devons faire des choix et ne pouvons répondre à toutes les demandes. Nous veillons dans la mesure du possible à réorienter ces demandes, qui ne relèvent pas toutes du droit des étrangers et qui n'apparaissent pas dans nos statistiques (CAF, logement, CPAM...). Malheureusement, les services sociaux du droit commun sont pour certains tout autant démunis et/ou n'ont pas les compétences, voire les autorisations hiérarchiques, d'accompagner une personne qui ne peut faire seule certaines démarches.

ENTRE COMPLEXIFICATION DU DROIT ET DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Si les chiffres restent quantitativement stables, l'analyse qualitative de notre activité traduit de profonds changements en cours tant sur la nature des demandes, la technicité nécessaire pour l'accompagnement, que sur le public qui nous sollicite.
En dépit du fait que l'Etat se désengage de plus en plus (Ukrainien.nes, bénéficiaires de la protection internationale, accompagnement des primo-arrivant.e.s...), la MAPEmonde s'engage de manière inconditionnelle, parfois à ses dépens et à ceux des personnes qui ne peuvent bénéficier d'aucun autre accompagnement.

2025 a été l'année de la concrétisation des effets combinés de la loi Darmanin (Journal Officiel de Janvier 2024) et de la circulaire Retailleau de mai 2025. Nous avons par exemple vu une explosion des demandes de naturalisation suite à l'annonce du relèvement du niveau de langue exigé et de la mise en place de l'examen civique au 1er janvier 2026. Ce cadre législatif attentatoire aux libertés fondamentales complexifie par ailleurs nos relations avec la préfecture des Hautes-Alpes, avec laquelle il est toujours difficile de travailler et qui multiplie les demandes abusives et les illégalités. Malheureusement, ce constat ne laisse rien présager de bon ni de simple pour les droits des personnes étrangères. Cela démontre selon nous la nécessité qu'une association comme la MAPEmonde continue à défendre les droits et leur respect.

ET CONCRÈTEMENT, QUELS ACCOMPAGNEMENTS?

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Nos propositions d'accompagnement évoluent constamment au gré des besoins et de nos capacités. Courant 2025, nous avons par exemple décidé d'arrêter nos permanences. En plus d'être des après-midi d'entretiens individuels sans rendez-vous, nous les avions pensés comme des temps de rencontres, d'échanges et de partage. Après presque deux années d'existence, certains constats se sont imposés et nous ont conduit à progressivement remettre en question ce type de fonctionnement, en supprimant d'abord celle du vendredi après-midi puis celle du mercredi.

En effet, le nombre parfois considérable de personnes qui se présentaient, la complexité des situations et par conséquent la durée moyenne des rendez-vous pouvaient amener certain.e.s personnes à attendre plusieurs heures dans notre petit salon d'accueil. Cet espace que nous imaginions propice à la rencontre et à l'échange était pour certain.e.s vécu comme un lieu de promiscuité subie. De plus, les professionnel.le.s qui recevaient ces personnes pouvaient cumuler jusqu'à dix rendez-vous en 4h, ce qui nous a questionné sur la qualité et la pertinence de notre accompagnement, ainsi que sur les conditions de travail des salarié.e.s.

ACCUEIL DU PUBLIC



Aujourd'hui, même si la porte est toujours ouverte, ou du moins nous essayons de le dire encore, pour qui veut passer boire le café, dire bonjour, ou demander un renseignement, nous ne proposons d'entretien que sur rendez-vous afin de nous y préparer au mieux et de s'assurer que nous sommes pleinement disponibles pour chacun.e.s. La charge de travail actuelle nous oblige à prioriser nos choix d'accompagnement mais aussi à réorienter dès que possible les demandes vers les services de droit commun. Nous effectuons actuellement un travail de réflexion sur la possibilité et la manière d'accompagner des travailleur.euse.s sociaux du territoire, pour qu'ils et elles puissent effectuer certaines démarches telles qu'une demande de renouvellement de titre de séjour ou une demande de naturalisation.

LES DÉMARCHES ACCOMPAGNÉES

Voici une liste non exhaustive des démarches pour lesquelles nous sommes sollicité.e.s :



- Demandes de titre de séjour et renouvellement
- Regroupement familial
- Réunification familiale
- Visa
- Passeport
- Document de circulation pour mineur
- Admission exceptionnelle au séjour, notamment “par le travail” et accompagnement important des employeur.euses
- Naturalisation
- Courriers rappelant le cadre légal auprès des administrations françaises
- Composition de dossiers pour le contentieux.

FOCUS

Sur une situation parmi d’autres pour apprécier la complexité des démarches:

Demande de renouvellement de titre de séjour pour Mme X

→ En France depuis 3 ans
→ Enfants français mineures
→ Conjoint français

5
Rendez-vous avec la MapeMonde

3
Déplacements à la Préfecture de Gap (3h de route aller-retour)

Une demande qui aurait dû nécessiter **deux rendez-vous avec la MAPEmonde** et **un seul déplacement** pour retirer sa carte à la Préfecture de GAP. Au cours de la démarche, Mme X a été sollicitée sur son compte dématérialisé pour des demandes de documents complémentaires illégales, et qui nécessitent la rédaction de nombreux courriers rappelant le cadre juridique. Toutes ces démarches lui ont bien évidemment fait perdre son droit au séjour pour plusieurs mois et ont engendré une grande précarité (perte d’emploi, perte de droits sociaux, ...).

Mme X avait un dossier complet dès le départ. Toutes ces démarches lui auront pris sept mois au lieu de deux mois !

FOCUS 1

ET L'ÉTAT DANS TOUT ÇA ?

Depuis plusieurs années déjà l'Etat se désengage totalement de l'accueil et de l'accompagnement des personnes étrangères, quand bien même en situation administrative régulière. Au niveau national et dans leurs déclinaisons locales, les dispositifs existants tels que le programme AGIR (Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés), AS-BPI (Accompagnement Social des Bénéficiaires de la Protection Internationale), et le financement BOP 104 (intégration des primo-arrivant.e.s) ne suffisent pas, quand ils existent encore. Dans notre département, le programme AGIR dispose en 2025 d'une capacité d'accompagnement largement insuffisante au regard des besoins, il a par conséquent été très vite saturé et la liste d'attente n'a cessé de s'allonger.

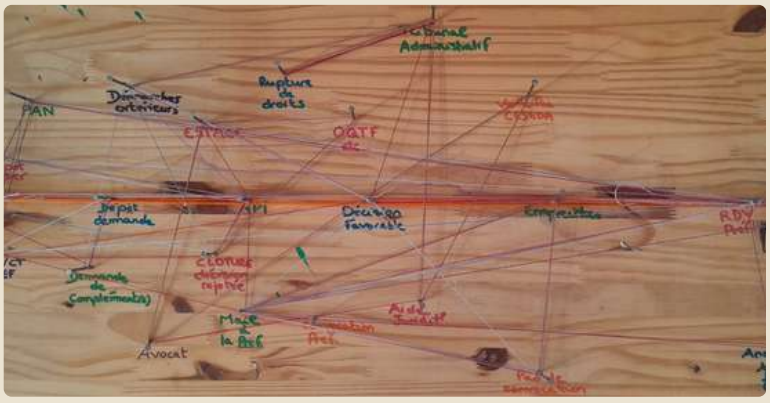
Les prétendant.e.s à cet accompagnement, faute d'autre solution, se tournent vers la MAPEmonde qui ne reçoit aucun financement pour cette prise en charge.Concernant l'intégration des primo-arrivant.e.s, en 2025 la structure lauréate de l'appel à projets n'a pas réussi à proposer d'accompagnement à ce public, il n'y a donc eu aucun investissement public sur l'ensemble du département. Encore une fois, la MAPEmonde a malgré tout continué à accompagner ce public. Nous venons donc pallier gratuitement les manquements de l'Etat. Une partie de plus en plus importante des personnes étrangères ayant un droit au séjour ne bénéficie plus d'aucun dispositif public d'accompagnement.

Le non-accueil se poursuit - et que dire des conditions d'intégration revendiquées par la loi de 2024 ! - pour les personnes qui arrivent mais de fait aussi pour toute personne étrangère, avec un droit au séjour ou non. Malgré tout la MAPEmonde et les personnes concernées résistent!

FOCUS 2

PLAIDOYER

Les dernières lois, circulaires et autres consignes aux préfets sont clairement en défaveur des personnes que nous accompagnons. Nous en constatons les dramatiques conséquences tous les jours. Nos actions de plaidoyer tendent à sensibiliser les élu.e.s locaux et nationaux, voire européen.ne.s à ces situations. Cette année à nouveau, nous en avons rencontré ou interpellé certain.e.s pour évoquer les conséquences concrètes des différentes réglementations sur la vie des personnes que nous accompagnons et sur notre territoire. Nos alertes portent également sur le contexte local dans lequel l'application de la loi par la préfecture reste très problématique. Sur ce sujet des pratiques préfectorales, nous avons poursuivi notre action de plaidoyer local en sollicitant à nouveau une rencontre avec le secrétaire général et la direction du bureau des étrangers de la préfecture de Gap, afin de réaffirmer que les constats que nous faisons depuis trois ans sont toujours d'actualité. Demandes abusives et illégales, accueil malveillant, refus illégaux d'enregistrement de dossiers : nous avons recensé des dizaines de situations problématiques. Les autorités préfectorales en sont informées, pourtant, à ce jour, nous ne constatons aucune évolution favorable, bien au contraire les irrégularités sont de plus en plus nombreuses. Nous réfléchissons actuellement à d'autres moyens de dénoncer ces irrégularités.





03 LIEN SOCIAL ET INTERCULTURALITÉ

LES PAPIERS, MAIS PAS QUE, ET HEUREUSEMENT !



Nous veillons à ce que la vie d'une personne étrangère, même dans un pays où les lois leur sont de plus en plus hostiles, liberticides et sources de nombreuses difficultés, ne se résume pas qu'à des démarches administratives et juridiques. **Nous continuons et continuerons à proposer des actions qui facilitent et permettent la création de liens, d'échanges et de rencontres.**

LA MAPEMONDE C'EST AUSSI...



DES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRES

En 2025 une cinquantaine de personnes ont participé à un ou plusieurs des cinq cours proposés par semaine, orchestrés par plus de 10 bénévoles. Une vraie organisation en termes de réservation de salles, de préparation des cours et de répartition des apprenants en fonction de leurs besoins et de leur niveau. Ces cours sont des temps de partage et d'apprentissage très prisés par les personnes que nous accompagnons mais aussi par nos partenaires qui nous en orientent de plus en plus. Une équipe de "nounous" est même venue compléter celle des bénévoles FLE pour permettre aux mamans avec des enfants en bas âge sans mode de garde, de participer aux cours !

TÉMOIGNAGE

J'étais seule et isolée dans la vallée, mon mari travaille en déplacement toute la semaine. Je ne parlais pas du tout français et ne connaissais personne. J'ai connu les cours de français de la MAPEmonde parce que je suis venue demander comment faire ma demande de titre de séjour et on m'a aussi proposé de venir aux cours. J'aime beaucoup ces cours, j'apprends la langue et je rencontre d'autres personnes qui viennent des quatre coins du monde, on a tous comme point commun de ne pas parler français alors on s'entraide, on rigole. Les bénévoles sont très gentilles et patientes, elles essayent de nous aider au maximum. Elles nous aident pour le français mais aussi pour comprendre la France, la vie à Briançon, la culture. Même quand il neige, et c'est souvent cette année, je ne veux rater aucun cours. Je comprends de mieux en mieux le français, j'ose parler un petit peu et surtout je me sens moins seule.

N. qui suit avec assiduité les cours du groupe 1 depuis plusieurs mois



UNE CHORALE DU MONDE



Plusieurs fois cette année, avec Lysiane à la baguette, choraliste professionnelle, la chorale de la MAPEmonde s'est produite lors de différents événements du Briançonnais (assemblée générale de l'association, fête du Centre Social Intercommunal, fête de la Musique, festival la Bouffée d'Air...). Les chants collectés dans des familles que nous accompagnons, originaires de différents pays tels que l'Arménie, le Nigéria ou le Soudan ont été chantés en langue originale. Une vraie réussite qui continue en 2026
avec plus d'une vingtaine de chanteur.euse.s !

DES CAFÉS MAPE

Tous les mercredis, en parallèle des permanences, la MAPEmonde a proposé un espace alliant simplicité, partage et rencontre. Ces temps pouvaient être accompagnés d'un café, d'un thé, de gâteaux, et laissaient place à des échanges mêlant différents sujets, parfois axés sur les démarches administratives, parfois sur le simple quotidien.





DES ATELIERS RADIO

Grâce à l'investissement de Fréquence Mistral, des membres de la MAPEmonde ont pu participer à un atelier découverte du média radiophonique organisé dans nos locaux. Un plus petit groupe est allé ensuite enregistrer une émission dans le studio de la radio pour y parler de santé, d'intégration, de travail, ou encore du rôle de l'Etat. Une autre émission a été enregistrée sur la place publique lors de "L'autre Semaine de l'Intégration" dont nous parlerons un peu plus loin.

Pour visionner nos émissions





Le groupe montagne en balade.

DES SORTIES SUR LE TERRITOIRE

Le département des Hautes-Alpes est un territoire accessible et accueillant, bien que parfois inabordable et vertigineux. La MAPEmonde tente par le détour de différentes activités de faire découvrir, de sensibiliser et de participer à la vie locale. Des sorties ski de randonnée avec le soutien de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) ont été proposées. Pour certain.es c'était la première fois qu'ils et elles se rendaient en haute montagne. Grâce à un travail de partenariat et de mise en réseau, l'accès gratuit à des concerts et spectacles en 2025 a également été proposé, notamment aux personnes les plus précaires. Enfin, l'esprit "MAPEmonde" apprécie les espaces simples et conviviaux, et propose régulièrement des pique-niques au parc de Briançon aux personnes qu'elle accompagne, mais aussi aux bénévoles et adhérent.es .

ÉVÈNEMENTS ET ACTION INTERCULTURELLES

La MAPEmonde, c'est aussi porter et promouvoir fièrement l'interculturalité sur le territoire. La place des personnes étrangères dans notre société se discute encore trop souvent uniquement par le prisme du parcours migratoire. Elles font pourtant pleinement partie de l'écosystème local et apportent quotidiennement leur contribution au bien vivre ensemble. Les employeur.euse.s nous le rappellent toutes les semaines. Ils et elles sont nombreux.euses à nous demander comment régulariser la situation administrative de tel ou telle salarié.e, leurs questions sont de plus en plus complexes, en lien avec le durcissement des lois.



DEUX NOUVEAUX TEMPS FORTS

LE FESTIVAL LA BOUFFÉE D'AIR

Depuis la création de l'association MAPEmonde il y a maintenant trois ans, nous aspirions à créer un événement à la fois festif et militant, qui réunisse les personnes étrangères présentes sur le territoire, les acteur.ice.s de la solidarité mais aussi les habitant.e.s et toute personne intéressée par nos actions. Après une première tentative en 2024 de créer un festival interculturel qui n'a pas abouti faute de lieu où l'organiser, en 2025 nous avons enfin pu réaliser ce beau projet avec d'autres associations et collectifs du briançonnais. La première édition de "La Bouffée d'Air" a donc eu lieu du 27 au 29 juin 2025 au Centre Montagne de Villard Saint Pancrace, un petit village de la communauté de communes du Briançonnais. Plus de 800 personnes sont venues assister aux différents espaces de discussion, aux projections et ateliers sur les questions d'accueil, de migration, d'antiracisme et de promotion de l'interculturalité, animés par plus d'une trentaine d'intervenant.e.s de tout horizon (chercheur.e.s, salarié.e.s associatifs, bénévoles, personnes concernées, militant.e.s..) et en présence d'une vingtaine de collectifs présents sur le village associatif. Le tout porté par une cinquantaine de bénévoles, dont certain.e.s investi.e.s pendant plusieurs mois. **Nous sommes très fier.e.s du succès de cette 1ere édition, de notre capacité à défendre les droits des personnes étrangères et à porter un discours ouvert et positif sur l'étrangéité, l'accueil et l'interculturalité sur notre territoire.**







L'AUTRE SEMAINE DE L'INTÉGRATION

Depuis plusieurs années, le ministère de l'intérieur organise partout en région "la Semaine de l'Intégration". La MAPEmonde y a participé - ou plutôt s'y est invitée - par deux fois quand elle était encore financée par des fonds publics, pour ses actions en faveur de l'intégration des primo-arrivant.e.s.



NOTRE CONSTAT

Nous avions constaté que ces événements ne reflétaient pas du tout la réalité du vécu des personnes concernées et plus encore qu'on ne leur y donnait que rarement la parole, ou seulement dans des espaces très restreints et formatés.



CRÉATION DE " L'AUTRE SEMAINE DE L'INTÉGRATION"

Pour cela, à contre-courant des politiques d'intégration prônées par les gouvernements successifs, la MAPEmonde a décidé d'organiser pour la 1ère fois "L'Autre semaine de l'Intégration" au cours de laquelle nous voulions montrer les réalités de la (dés)intégration engendrées par les pouvoirs publics, tout en donnant largement la parole aux personnes concernées.

TROIS TEMPS FORTS

Pour cette première édition nous avons proposé trois événements : une soirée de sensibilisation sur le parcours d'intégration auquel doivent faire face les personnes étrangères (conditions d'accès au droit au séjour, aux différents titres de séjour, à la nationalité, ...), une matinée au marché avec l'enregistrement d'une émission de radio au cours de laquelle différentes personnes se sont relayées au micro pour évoquer cette vaste question de l'intégration et une dernière soirée dédiée à un partage de récits par les personnes concernées sur leur vécu : d'arriver, de s'installer, de vivre au quotidien dans un pays étranger, qu'est-ce qui est difficile, qu'est-ce qui est soutenant, qu'est-ce qui pourrait faciliter l'installation, l'apprentissage de la langue, la compréhension des codes sociaux et culturels..
Et tout cela dans une ambiance chaleureuse et conviviale comme nous veillions toujours à le faire. Face au succès de cette première édition, nous réfléchissons déjà à une deuxième en 2026.

04 UNE VIE ASSOCIATIVE COLLECTIVE ET EN MOUVEMENT

2025: NOTRE DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le 26 avril 2025, l'association a tenu sa deuxième Assemblée Générale dans la salle et le parc d'une association "amie". Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour ce temps fort. Dans une ambiance conviviale et joyeuse, les adhérent.e.s de l'association ont pu découvrir et appréhender le travail des commissions en déambulant autour de 4 ateliers (plaidoyer, cours de français langue étrangère, papiers, liens socio-culturels). Avant de passer aux votes de nos différents rapports et à l'élection des membres du bureau, nous avons réaffirmé collectivement notre volonté de défendre les droits fondamentaux des personnes que nous accompagnons et de promouvoir la richesse d'une société plurielle et interculturelle. Deux nouveaux membres sont venu.e.s renforcer le bureau de l'association (composé cette année de Thomas, Juliette, Simon, Tim, Jennifer, Luc et Claude) et cette journée s'est terminée, comme à notre habitude, dans la joie d'un repas partagé.







LES PREMIÈRES “MERKASIA OUVERTES “

PREMIÈRE MERKASIA EN JUIN

Ces journées, pensées comme des moments pouvant réunir les membres et les proches de la MAPEmonde, et permettant une réflexion collective sur certains sujets importants pour l’association. Lors de la première“Merkasia ouverte” en juin, les différentes discussions ont abouti à l’identification de messages de plaidoyer pour le festival “La Bouffée d’Air”, à l’écriture d’une carte postale pour une députée de l’assemblée nationale de passage à Briançon et à une réflexion sur la création du rôle d’ambassadeur.ice pour représenter notre association.

SECONDE MERKASIA EN NOVEMBRE

La deuxième a eu lieu en novembre. Elle a consisté en une réflexion collective sur les modes de financement que nous pourrions envisager pour notre association. Cette journée a permis non seulement d’expliquer nos besoins financiers et ce qu’ils recouvraient mais aussi de réfléchir ensemble à comment nous pourrions récolter de l’argent. De très belles idées ont émergé telles que tenir un stand au marché de Noël, organiser une soirée de soutien, ou encore rencontrer les employeur.euse.s.





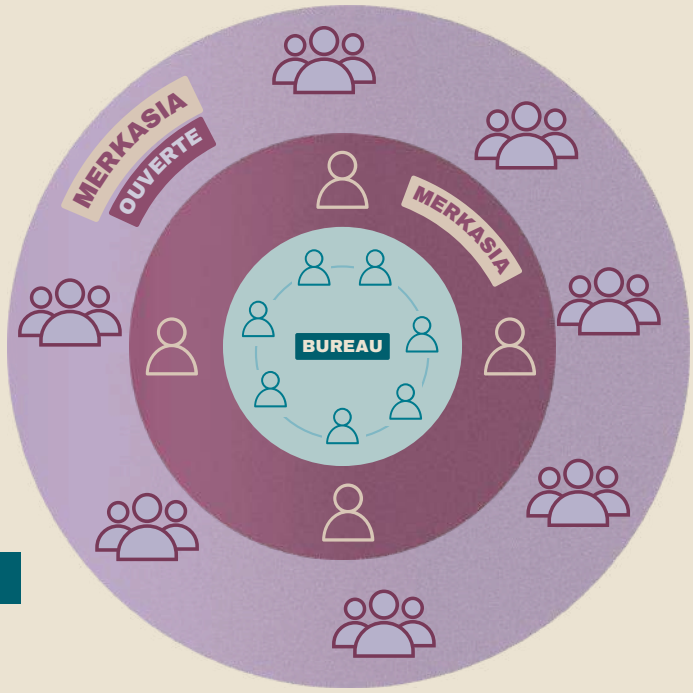
> **Ces temps de partage et d’échanges sur des sujets centraux de l’association répondent à un besoin primordial pour toutes celles et ceux qui la font vivre mais aussi pour ceux et celles pour qui elle vit.**

05 GOUVERNANCE ET PERSPECTIVES

UNE GOUVERNANCE QUI VISE LA PARTICIPATION DE CHACUN.E

A la MAPEmonde, nous essayons de faire en sorte que chacun.e puisse contribuer à la hauteur de ses envies et possibilités, sans injonction à la participation. Ce bel idéal n'est pas toujours évident à mettre en place, nous l'admettons.

Nous nous efforçons cependant de faire vivre différents espaces de décisions : au sein du bureau, constitué des sept co-président.e.s, de la Merkasia, c'est à dire les membres du bureau et un.e représentant.e de chacune des quatre commissions, la Merkasia ouverte, qui réunit tous les membres de l'association (adhérent.e.s, bénévoles, salarié.e.s, personnes accompagnées...) mais aussi dans chaque commission.



- **Le bureau :** membres élus permanent de la Merkasia
- **Merkazia (conseil d'administration) :** Lieu de prise de décision = bureau + un·e représentant.e de chaque commission
- **Merkazia ouverte:** Tous les membres de l'association et des commissions
- Co-président.e
- Représentant.e d'une commission
- Adhérent.e.s, bénévoles, salarié.e.s, personnes accompagnées

LE NOMBRE D'ADHÉRENT.E.S GRANDIT LA FAMILLE MAPEMONDE EN 2025:

120

Adhérent.e.s

≈30

Bénévoles actif.ve.s.

> **La réflexion et l'animation de ce modèle associatif vivant et en perpétuel évolution, continuera afin de permettre l'engagement de chacun.e. , à sa juste place.**

PERSPECTIVES 2026

DES IDÉES PLEIN LA TÊTE POUR L'ANNÉE 2026

Fort.e.s de cette belle année 2025, nous avons bien évidemment de nombreuses idées pour 2026 et espérons en voir quelques-unes se concrétiser dans les mois qui viennent. Néanmoins, nos capacités financières et surtout l'évolution des besoins des personnes que nous accompagnons, nous obligent à faire des choix sur ce que nous souhaitons et ce que nous pouvons continuer à proposer.



DES PRIORITÉS D'ACTION

Lors de notre journée de bilan annuel et de réflexion sur les perspectives à venir, nous avons décidé de focaliser nos actions sur l'accompagnement administratif et juridique et le plaidoyer qu'il suscite, les cours de français langue étrangère, le festival "La Bouffée d'Air" et les merkasia ouvertes. Nous avons encore à définir pour chacun de ces points, ce que nous sommes actuellement en capacité de faire ou non, en tenant compte de nos ressources humaines et financières. Ces décisions ne sont pas toujours simples à prendre mais nous les prenons dans l'optique de pouvoir proposer peut-être moins d'actions, mais de meilleure qualité, et centrées sur les besoins recensés.

VERS UNE ÉQUIPE D'AMBASSADEUR·ICES

De manière transversale et pour enrichir son modèle de gouvernance et de représentation, l'association aspire à la création d'une petite équipe d'ambassadeur.ice pour s'approcher encore un peu plus près des besoins des personnes concernées, pour pouvoir représenter et promouvoir l'association, et redonner ainsi plus de place aux personnes accueillies dans le modèle associatif.

UNE POSITION ASSUMÉE DANS LE DÉBAT PUBLIC

Enfin, la MAPEmonde veut également garder sa position particulière, pas toujours confortable, tant au regard des autorités publiques que de sa place dans l'écosystème social local. En effet, nous souhaitons défendre notre légitimité à participer voir à créer des espaces de dialogue avec les administrations en charge des droits des étrangè.re.s et avec leurs structures censées en financer l'accompagnement, tout en restant fidèles à nos valeurs et nos opinions politiques, exercice particulièrement difficile au regard du contexte politique du moment. Nous voulons également conserver cette place centrale que nous occupons depuis longtemps dans le paysage social du nord du département et auprès des acteur.rice.s locaux (plateforme de solidarité briançonnaise, Maisons Des Solidarités, France Services et autres services sociaux).

CONCLUSION

QUELLE PÉRENNITÉ POUR LA MAPEMONDE ?

Le contexte associatif en France est mis à mal, baisse des ressources financières disponibles, essoufflement bénévole, manque de soutien des acteur.ice.s public.que.s et privé.e.s, criminalisation, etc. La MAPEmonde n'y échappe pas. En effet, en 2026, la MAPEmonde a réussi à boucler son budget de justesse grâce à la solidarité des donateur.ice.s qui, à la différence des financeurs publics, continuent de soutenir l'accès aux droits et à l'intégration de toutes les personnes étrangères. Nous remercions également les fondations privées qui nous soutiennent et sans qui rien ne serait possible. L'association continue à vivre pleinement grâce à ces nombreux acteur.ice.s incontournables. Les salarié.es de l'association Noëmie et Gaëlle, qui a remplacé Tim en septembre 2025, ont œuvré au quotidien et réalisé un travail formidable pour défendre le respect des droits des personnes qui sollicitent l'association et plus généralement pour promouvoir une intégration entière et diverse sur le territoire. La MAPEmonde, c'est aussi de nombreux.euses bénévoles qui animent les cours de français, organisent des sorties, participent à l'accompagnement administratif, assurent les fonctions support de l'association et nous les remercions toutes et tous. Nous remercions aussi nos partenaires, les avocat.e.s, associations (spécifiquement, un grand merci à nos collègues d'ESPACE à Marseille) et autres ami.e.s de la MAPEmonde avec qui nous travaillons.

Pour 2026, les projets sont nombreux mais les défis aussi : manque de financement, racisme et xénophobie au niveau national mais aussi local, élections municipales, fatigue bénévole. Alors nous vous rappelons que la MAPEmonde a besoin de vous. Si vous le souhaitez, il est possible de nous rejoindre dans ces différents espaces de réflexions et d'actions, afin que nous puissions collectivement soutenir la MAPEmonde à garder son cap et sa belle énergie. . C'est ensemble que nous pourrons faire perdurer la MAPEMonde. Longue vie à elle!

CONTACT

contact@mapemonde.org

SITE INTERNET

www.mapemonde.org

ADHÉRER

FAIRE UN DON

Crédits :
Photographies: Estelle Doehr & Baptiste Soubra
Oeuvre en couverture: Clément Bransiani